

Ville de SEICHAMPS



**DEBAT
D'ORIENTATION
BUDGETAIRE
2010**

Conseil Municipal du 1^{er} février 2010

D.O.B. 2010

PREAMBULE

LE CONTEXTE NATIONAL

- ✚ Le projet de loi de finances

LE CONTEXTE LOCAL

- ✚ Analyse financière de la commune

- 1 Evolution de la section de fonctionnement
- 2 Evolution de la section d'investissement
- 3 Evolution de la dette
- 4 Le résultat prévisionnel 2009

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2010

- 1 Une augmentation maîtrisée des charges de fonctionnement
- 2 Des recettes de fonctionnement en diminution
- 3 Les travaux d'investissement prévus pour 2010 et les RAR 2009
- 4 Comment financer les investissements ?

PREAMBULE

La tenue du débat d'orientation budgétaire est obligatoire dans les régions, les départements, les communes de plus de 3500 habitants, leurs établissements publics administratifs et les groupements comprenant au moins une commune de plus de 3500 habitants (articles L 2312-1, L 3312-1, L 4311-1 du CGCT).

Ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires et d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Le débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Le débat d'orientation budgétaire n'a aucun caractère décisionnel. Il doit néanmoins faire l'objet d'une délibération transmise au préfet.

LE CONTEXTE NATIONAL

La crise économique mondiale modifie l'environnement économique dans lequel évoluent les collectivités locales. Crise des liquidités bancaires et difficultés d'accéder au crédit, fortes demandes sociales en perspective, les collectivités locales sont directement concernées notamment par les actions à mettre en place pour y remédier.

Les collectivités locales jouent également un rôle important en matière d'action sociale. La conjoncture économique et notamment la dégradation du marché du travail laisse craindre une forte demande sociale.

De plus, les incertitudes demeurent au plan de la réforme des finances locales : taxe professionnelle, dotation de solidarité urbaine,

Dans le cadre de la disparition de la Taxe Professionnelle en 2010, il est légitime de s'interroger sur l'évolution des recettes de la Communauté Urbaine. En effet, même si celles-ci seront intégralement compensées en 2010, il est à craindre qu'il n'en soit pas de même pour les années suivantes. Ainsi, les parts reversées aux communes adhérentes pourraient s'en trouver par cette mesure fortement diminuées.

Il est à noter que les dotations de l'Etat destinées aux collectivités locales et notamment la Dotation Globale de Fonctionnement vont globalement augmenter de 0,6% alors que l'inflation est estimée à 1,2 % ce qui traduit et confirme le recul de l'Etat concernant l'aide aux collectivités territoriales.

Enfin la loi de finances 2010 prévoit une revalorisation des bases fiscales de 1.2 %.

LE CONTEXTE LOCAL

La baisse démographique se poursuit et la commune compte aujourd'hui 5219 habitants contre 5260 en 2009 et 5526 en 2008. Cette baisse va encore se traduire par une baisse des dotations d'Etat.

Le bilan de l'Analyse des Besoins Sociaux est connu et la demande accrue de services à la personne risque d'impacter le budget de l'aide sociale.

La mise en place du quotient familial pour les services est trop récente et nous n'avons pas le recul nécessaire pour en mesurer son incidence.

L'embauche d'un personnel supplémentaire qui par les actions menées doit permettre de substantielles économies de fonctionnement.

Enfin, même si cela n'aura pas d'incidence directe sur le budget de la commune, il faut rappeler la baisse de la dotation voirie par la CUGN (-20% en 2009). L'enveloppe 2010 n'est, à ce jour, pas encore connue.

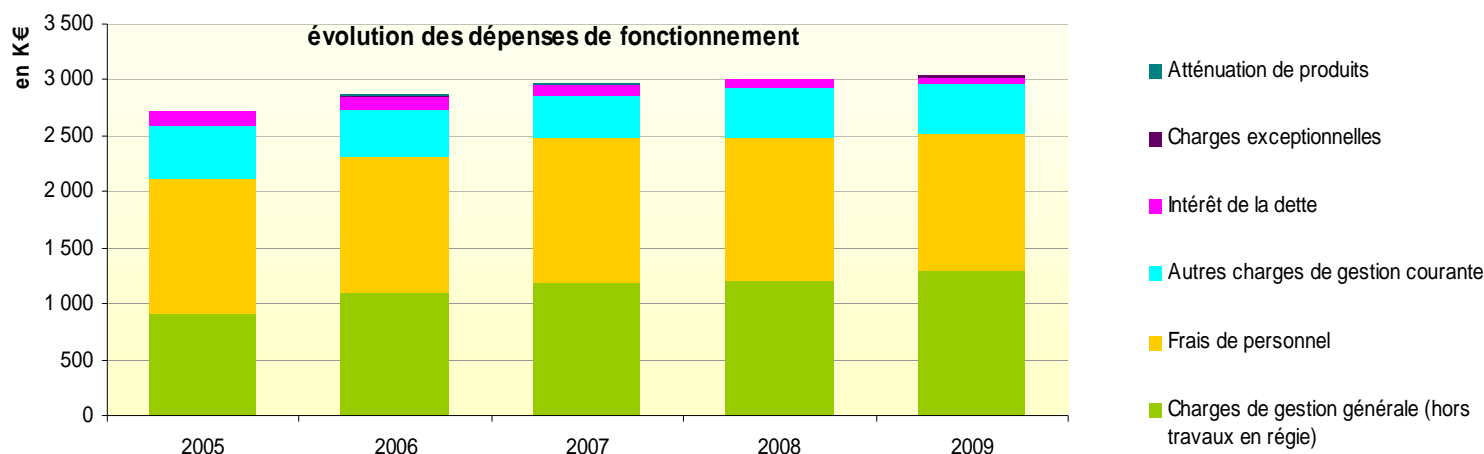
✚ Analyse financière de la commune

Si les finances de la commune sont encore saines, la prospective n'est pas aisée. L'écart entre la hausse naturelle des charges et la baisse des ressources fiscales et des dotations de l'Etat risque d'obérer les marges de manœuvre de la collectivité.

1 - Evolution de la section de fonctionnement

1-1 Les charges de fonctionnement

	éléments des CA				projection CA 2009
	2005	2006	2007	2008	
Charges de gestion générale (hors travaux en régie)	909 504.24	1 095 761.09	1 190 704.02	1 211 995.94	1 292 329.06
Frais de personnel	1 207 210.18	1 223 791.91	1 281 018.87	1 258 506.59	1 226 342.12
Autres charges de gestion courante	470 463.88	419 234.16	398 878.60	457 784.78	462 252.29
Intérêt de la dette	124 224.19	112 910.50	82 880.61	75 725.09	62 344.04
Charges exceptionnelles	1 709.74	14 768.21	3 514.26	1 634.08	2 004.10
Atténuation de produits (pénalité loi SRU)	7 471.08	7 238.82	6 429.76	5 660.80	5 675.80
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 720 583.31	2 873 704.69	2 963 426.12	3 011 307.28	3 050 947.41
Evolution	+ 5,6 %	+ 3,1%	+1,6%	+1,3%	



Les dépenses de fonctionnement connaissent une légère augmentation par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation résulte essentiellement de l'évolution du poste des charges de gestion générale.

La baisse des charges de personnel et des intérêts de la dette ne suffisent pas à compenser cette augmentation.

Les dépenses des autres postes sont constantes et ont été maintenues dans les mêmes proportions que l'exercice précédent.

⇒ Les charges de Gestion Courante

Les charges de gestion ont augmenté de 6,6% entre 2008 et 2009. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'augmentation de certains postes importants suite à un **report en 2009 de dépenses réalisées en 2008** comme :

- le marché UFCV, **pour 4,08%** (344 989 € en 2009 contre 229 478 € en 2008, du fait du paiement en 2009 de prestations concernant le dernier trimestre 2008 pour 49 471 €)
- la fourniture d'énergie : gaz et électricité, **pour 1.23%** (147 314 € en 2009 contre 123 748 € en 2008 et 128 360 € en 2007) soit une augmentation de 19% entre 2008 et 2009 s'expliquant en partie par la prise en charge sur le budget 2009 des factures de gaz de septembre à décembre 2008 au Centre Socio Culturel et autres bâtiments publics pour près de 15 000 €.

⇒ Les charges de Personnel

Les dépenses de personnel connaissent une baisse depuis 2007 et reviennent au niveau de 2006. **L'effectif reste stable** (augmentation limitée à un agent seulement en septembre 2009). Les traitements ont faiblement évolué de 0.5 % en juillet puis de 0.3% en octobre 2009. Tous les postes ouverts sont actuellement pourvus et impacteront le budget 2010 sur toute l'année. Ce poste de dépense devrait donc évoluer à la hausse.

Le remplacement des absences du personnel titulaire est assuré par du personnel extérieur du Centre de Gestion et/ou FR Services. Ce poste **est en forte diminution** du fait d'une baisse de l'absentéisme du personnel en 2009 (125 080 € en 2008, il serait de 77 600 € en 2009).

1-2 Les recettes de fonctionnement

	éléments des CA				projection CA 2009
	2005	2006	2007	2008	
Vente de produits	158 273.93	163 854.16	163 110.95	167 169.36	179 845.00
Impôts et taxes	1 732 717.00	1 792 774.83	1 849 568.55	1 836 998.21	1 872 099.18
Dotations et participations	1 343 436.09	1 384 072.46	1 384 238.16	1 389 626.50	1 338 449.56
Produits de gestion courante	155 325.77	162 374.61	149 628.83	160 146.08	221 380.27
Produits financiers	9.00	6.00	6.99	9.00	9.00
Produits exceptionnels	125 165.74	30 792.84	17 275.77	4 277.31	4 580.59
Atténuation de charges (Rbsmt rému personnel)	78 144.78	49 704.17	84 319.93	60 486.02	31 566.59
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 593 217.70	3 583 579.07	3 648 149.18	3 618 712.48	3 647 930.19

Les recettes de Fonctionnement ont connu une baisse depuis 2007 liée essentiellement à une diminution des dotations d'Etat qui a pris en compte la baisse démographique constatée après le dernier recensement (de 5526 à 5260 habitants).

Pour 2009, on constate une légère augmentation des recettes de fonctionnement, mais celle-ci n'est qu'apparente. En effet, la recette exceptionnelle de 49 000 € constatée dans les produits de gestion courante pour l'année 2009 est un rattrapage de loyer de la Gendarmerie lié à des encaissements en décalé d'une année sur l'autre.

Pour l'année 2009 on constate **une diminution des dotations et participations de l'Etat** (921 529 € de DGF en 2009 contre 949 725 € en 2008) **et de la Communauté Urbaine** (pour la dotation de solidarité communautaire 161 730 en 2009 contre 165 576 en 2008). Ce retrait est la conséquence de la baisse de la population donnée prise en compte dans le calcul de ces dotations.

Il est à noter que le poste atténuation de charges représentant les remboursements des absences du personnel est moins élevé que les années précédentes du fait d'une réduction de l'absentéisme.

L'augmentation des produits de gestion de courante reste insuffisante pour compenser cette diminution des dotations qui impacteront plus fortement les recettes des budgets suivants.

L'augmentation des impôts et taxes s'explique essentiellement par les recettes de la fiscalité directe (taxe habitation, taxes foncières) suite à la revalorisation de 2,5 % des valeurs locatives foncières en 2009 malgré le maintien des taux d'imposition décidé par la collectivité.

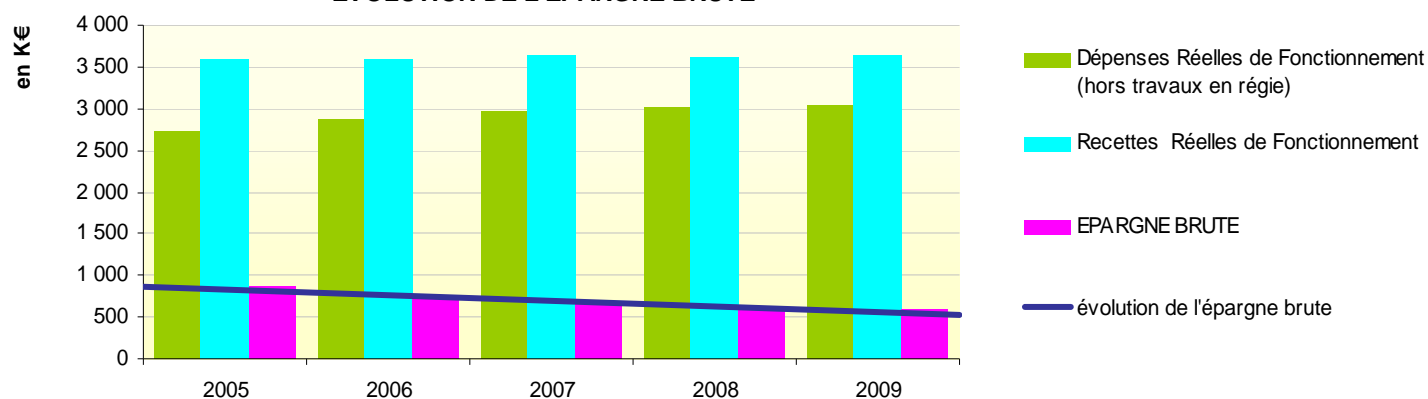
1-3 Les capacités d'épargne

	éléments des CA				projection CA 2009
	2005	2006	2007	2008	
Dépenses Réelles de Fonctionnement (hors travaux en régie et intérêts de la dette)	2 596 359	2 760 794	2 880 546	2 935 582	2 988 603
Recettes Réelles de Fonctionnement	3 593 218	3 583 579	3 648 149	3 618 712	3 647 930
EPARGNE DE GESTION	996 859	822 785	767 604	683 130	659 327
Remboursement des intérêts de la dette	124 224	112 911	82 881	75 725	62 344
EPARGNE BRUTE	872 634	709 874	684 723	607 405	596 983
Remboursement de la dette en capital	359 876	287 882	287 004	286 819	292 996
EPARGNE NETTE	512 759	421 993	397 719	320 586	303 987

La tendance amorcée depuis plusieurs années se traduit par une baisse de la capacité d'autofinancement de la commune : les dépenses augmentant plus vite que les recettes (effet ciseaux).

Cette tendance devrait se poursuivre en 2010, compte tenu des dotations de l'Etat qui devraient encore diminuer cette année.

EVOLUTION DE L'EPARGNE BRUTE



2 - Evolution de la section d'investissement

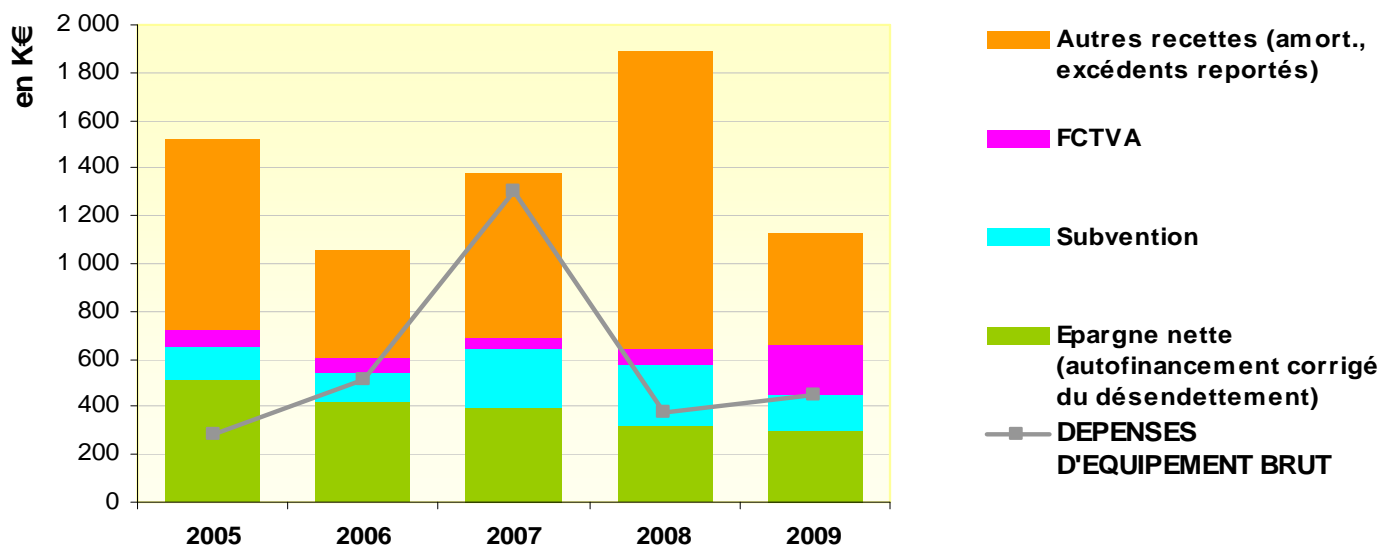
Les dépenses d'investissements courants (entretien du matériel et du patrimoine) s'élèvent en moyenne à 300 000 € par an. Ces dépenses structurelles sont complètement financées par l'épargne nette dégagée. En 2009, les dépenses d'équipements ont augmenté de 17 % par rapport à l'exercice 2008. Elles ont concerné essentiellement les travaux de réhabilitation, d'isolation, d'accessibilité et de réfection de sanitaires des écoles St Exupéry et Georges de la Tour et autres travaux divers.

	éléments des CA				projection CA 2009
	2005	2006	2007	2008	
Dépenses équipement brut =20+21+23+45+72 travaux en régie	288 575.55	512 367.96	1 304 785.42	379 392.86	445 873.57
Dépenses équipement brut / population	52.22	92.72	236.12	68.66	84.77

Les dépenses d'équipements bruts (dépenses d'investissements hors dette) de l'année 2009 ont été financées

- par l'autofinancement à hauteur de 68 %
- par des subventions et dotations à hauteur de 32 %

Schéma de financement des équipements



Le FCTVA fluctue d'une année sur l'autre car il dépend des dépenses d'investissement réalisées au cours de l'année N-2.

Ainsi, il était exceptionnellement élevé en 2009 du fait de l'importance des investissements réalisés en 2007 (Maison de l'Amitié). Il baissera nettement en 2010.

3 - Evolution de la dette

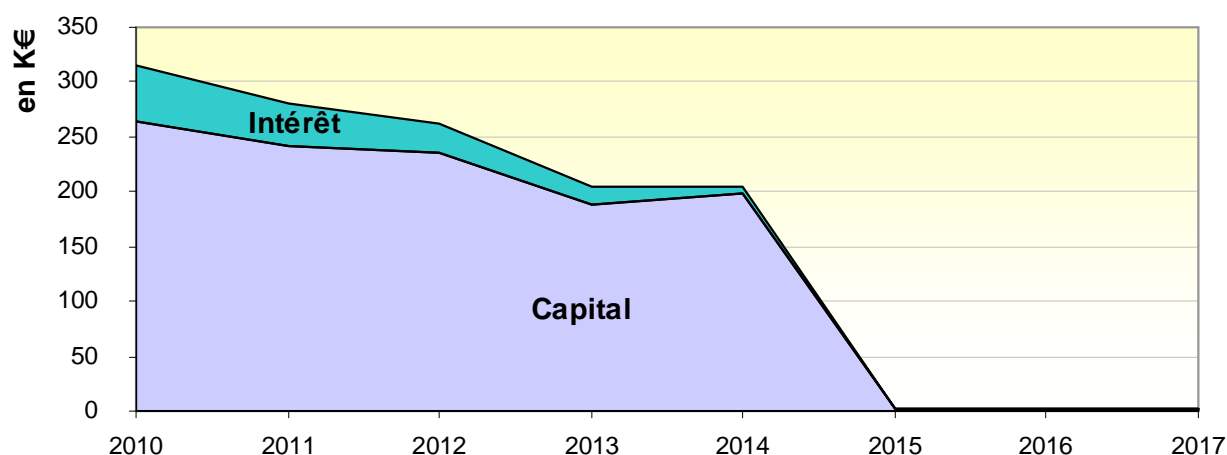
Depuis quelques années, le faible endettement de la commune est considéré comme l'un de ses points forts. En effet, aucun nouvel emprunt n'a été contracté ni en 2008 ni en 2009.

L'encours de la dette s'élève 1 134 747 € au 31/12/2009 et représente 216 € par habitant contre 892 € par habitant en moyenne sur la strate en 2008.

L'extinction de la dette de la commune sera quasi totale au 31/12/2014 (il restera à cette date seulement 6 460 € à rembourser en capital sur 3 ans, les charges d'intérêts étant éteintes).

Cette situation permet d'envisager d'avoir recours à l'emprunt pour financer en partie les investissements futurs, sans hypothéquer la situation financière de la commune.

EVOLUTION DE L'ANNUITE DE LA DETTE



4 - Le résultat prévisionnel 2009

Le résultat de la section d'investissement s'élève à environ - 163 393 €. Il a permis d'absorber partiellement le déficit d'investissement généré en 2008 de 245 377.36 €. Après prise en compte des restes à réaliser 2009, ce besoin de financement s'établirait à **317 560 €**.

Le résultat provisoire de la section de fonctionnement de l'exercice 2009 devrait s'établir à environ **1 502 476 €**. Cet excédent permettra d'abonder le budget 2010 en fonctionnement après compensation du besoin de financement de la section d'investissement.

Le résultat disponible en 2009 représenterait **1 184 915 €** contre 1 025 832 € en 2008 soit un abondement de plus de 15%

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2010

1 - Une augmentation maîtrisée des charges de fonctionnement

Les charges de gestion

Pour les charges de gestion à caractère général, le budget 2010 devra intégrer une inflation prévisionnelle à hauteur de 1,2 %.

Il est à noter que le marché avec l'UFCV concernant l'animation de services de la restauration, de l'accueil périscolaire et de l'accueil jeunes arrivera à échéance en juin 2010, une nouvelle consultation sera lancée avec insertion d'obligations plus contraignantes de la part du prestataire notamment avec budget prévisionnel des diverses activités suivi de compte rendu régulier avec bilan financier. Le bilan annuel devra faire l'objet d'une analyse contradictoire avec le prestataire.

Une personne ressource a été recrutée au niveau des marchés publics afin d'analyser et de modifier le cas échéant nos habitudes de consommation.

Ainsi, pour tout poste de dépenses dépassant 12 000 € sur une année, une consultation sera effectuée afin de permettre une plus large concurrence et de bénéficier de meilleurs tarifs pour une prestation identique. Ce règlement de la commande publique plus contraignant que les seuils officiels a pour objectif de maîtriser les charges de gestion.

Egalement les divers travaux d'isolation effectués ces deux dernières années devraient permettre de réaliser des économies d'énergie (économies qui restent toutefois difficiles à quantifier).

Les subventions aux associations

La Ville témoignera de son soutien au secteur associatif en maintenant son effort de l'année 2009 majoré du taux d'inflation de 1,2 %.

Il est à noter que toutes les associations doivent justifier de leurs activités et de leurs budgets pour prétendre à un financement de la collectivité. Il ne doit pas y avoir de reconduction automatique des subventions d'une année sur l'autre.

Les subventions d'équilibre versées aux budgets annexes devraient cette année augmenter notamment au niveau du budget de la crèche du fait du recrutement d'une assistante maternelle supplémentaire et d'une interrogation quant à la participation du Conseil Général - Protection Maternelle Infantile - dont les fonds vont être gérés au niveau des territoires. Désormais la Halte Garderie est portée par la municipalité avec une convention passée avec l'AFRS (Association Famille Rurale de Seichamps). Ce nouveau dispositif permettant à la commune de percevoir la prestation de service unique versée par la CAF. Cette prestation était de l'ordre de 3 000 € pour les exercices précédents.

Les charges de personnel progresseront en 2010 en raison notamment de :

- L'effet glissement-vieillesse-technicité qui intègre les effets des avancements d'échelon liés à l'ancienneté, des avancements de grade, des promotions internes et les revalorisations du point d'indice servant d'assiette au traitement des agents publics (augmentation de 0,5 % attendue en juillet 2010)
- L'embauche pour deux mois supplémentaires d'un agent saisonnier (de 4 à 6 mois) pour renforcer le service des espaces verts.

Malgré, ces facteurs on devrait réinscrire au BP 2010 les mêmes crédits que le précédent budget.

Les intérêts de la dette continueront à diminuer cette année pour s'établir à 50 500 €.

2 - Des recettes de fonctionnement en diminution

Les recettes fiscales

Afin de ne pas accroître la pression fiscale sur les ménages, les taux devraient être reconduits. Les recettes fiscales augmenteront du seul fait de la revalorisation des bases foncières de 1,2 % prévue par la loi de finances 2010.

Les Dotations

La Dotation Globale de Fonctionnement devrait enregistrer cette année encore une légère baisse du fait de la baisse de la population estimée par les recensements complémentaires (5 526 habitants en 2008 ; 5 260 en 2009 et 5 219 en 2010) malgré la hausse globale de la dotation de 0,6 % prévue par le projet de Loi de Finances.

Les produits de service représentent essentiellement les recettes issues de la participation des usagers des services de la Commune (restauration, accueil périscolaire). Ils devraient augmenter cette année du fait de la hausse de la fréquentation.

3 - Les travaux d'investissements prévus pour 2010 et les RAR 2009

Les restes à réaliser 2009

- L'aménagement des luminaires au parking du Centre Socio Culturel pour un montant de 60 901,92 €
- L'acquisition d'un véhicule pour le salage - solde de 96 224,76 €
- L'aménagement de l'aire du columbarium au cimetière pour un montant de 23 860,20 €
- Les travaux concernant le renouvellement des candélabres dans les parcs et squares : 18 726,96 €
- La mise en œuvre d'un nouveau site internet pour 9 328, 80 €
- L'acquisition de nouveaux logiciels en gestion financière et des ressources humaines - paie pour 8 812 € à reverser à la Direction des Services Informatiques de la CUGN
- Autres travaux divers correspondant à des dépenses engagées en 2009 mais non mandatées à la fin de l'exercice pour un montant total de 5 888,64 €

Le montant total des restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élève à **223 743,28 €** qui seront reportés sur le Budget 2010.

Les investissements nouveaux

Le maintien du niveau d'entretien (entretien courant et gros entretien) du patrimoine s'élève à environ **300 000 €** chaque année qu'il y a lieu de reconduire.

D'autres opérations nouvelles et ponctuelles seront réalisées dans l'objectif de valoriser et d'adapter le patrimoine communal aux nouvelles exigences liées à la réglementation, et plus particulièrement le patrimoine scolaire en permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à ces bâtiments.

Les principaux investissements envisagés sont :

- Les travaux d'extension des vestiaires de la salle de Martinchamps pour un montant de **380 000 €**
- Les travaux de réhabilitation des locaux sanitaires à l'école Jean Lamour pour un montant de **53 000 €**
- Acquisition des terrains nécessaires à la création d'un nouveau cimetière pour un montant de **134 000 €**
- Aménagement du centre ville de Seichamps pour **100 000 €**

Ces deux dernières opérations de dimension pluriannuelle feront l'objet d'arbitrages tant au niveau du calendrier que du montant.

4- Comment financer les investissements ?

Les moyens mobilisés pour financer les investissements sont divers :

4-1 FCTVA

Le FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) 2010 devrait s'élever à environ **52 700 €** contre 210 332 € en 2009.

4-2 Les concours extérieurs

La commune tentera également de mobiliser au maximum des **concours extérieurs** auprès de l'Etat et du Département essentiellement :

- Certains sont déjà acquis comme la subvention du Conseil Général relative au financement de l'emprunt pour le casernement de la gendarmerie acquise jusqu'en 2014 qui s'élèvera à **91 180 €** en 2010.
- D'autres demandes de subventions ont été effectuées auprès du Conseil Général au titre du Fonds Territorial d'Investissement pour solder l'enveloppe 2009-2011 soit un montant de **93 542 €**
- Au niveau de la Dotation Globale d'Equipement (DGE) - subvention de l'Etat : un dossier déjà déposé au titre du fonds 2009 devrait être reporté et pris en compte au titre du fonds 2010 : il s'agit du dossier de travaux concernant l'Ecole St Exupéry pour un financement à hauteur de 30% soit environ **30 000 €**.
Les nouveaux projets à déposer : Les travaux de réhabilitation à l'école Jean Lamour sera également présenté pour un financement de **15 900 €**.
- **Les restes à réaliser 2009** en recettes concernant les subventions seront également à prendre en compte pour un total de **69 576 €**. Il s'agit de subventions notifiées, non encore versées à percevoir dans le courant de l'année 2010.

4-3 L'autofinancement

L'objectif est toujours de financer tout ou partie des investissements courants par l'épargne nette dégagée. L'atteinte de cet objectif, alors que les marges de manœuvre vont se réduire, devient difficile et passe par la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

4-4 Recours à l'excédent reporté

Une partie de l'excédent reporté peut-être mobilisé pour financer les investissements de l'année tout en veillant à garder des provisions suffisantes pour des investissements futurs.

4-5 Recours à l'emprunt

Le niveau de notre dette permet d'avoir recours à l'emprunt. Une simulation d'un **emprunt d'équilibre de 200 000 € a été effectuée avec l'incidence sur les budgets suivants**. Les modalités de l'emprunt sont les suivantes : 200 000 euros sur 10 ans au taux fixe de 3.5%.

Tableau d'amortissement de la dette

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Remboursement capital	282 089	259 326	252 751	207 810	217 734	22 412	23 121	23 821	22 449	23 235
Dont capital nouvel emprunt	17 048	17 645	18 263	18 902	19 563	20 248	20 957	21 690	22 449	23 235
Intérêt de la dette	50 504	44 661	32 296	20 362	10 883	3 800	3 092	2 358	1 599	813
Dont intérêt nouvel emprunt		6 403	5 786	5 147	4 485	3 800	3 092	2 358	1 599	813

